

**Conseil municipal | Séance du 25 février 2021**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2021-02-25-18 | Finances communales - Décision modificative n°2-2021 - Budget annexe du Rive Gauche  
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 19 février 2021

L'An deux mille vingt et un, le 25 février, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Moysse Joachim, Maire.

### **Etaient présents :**

Monsieur Moysse Joachim, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

### **Etaient excusés avec pouvoir :**

Monsieur Pascal Le Cousin donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Léa Pawelski donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard, Madame Florence Boucard donne pouvoir à Monsieur Jocelyn Chéron, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard.

### **Etaient excusés :**

Madame Najia Atif, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Carolanne Langlois, Madame Noura Hamiche.

### **Secrétaire de séance :**

Madame Christine Leroy

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-13 du Conseil municipal du 10 décembre 2020 adoptant le budget primitif du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-4 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°1,
- La délibération n°2021-02-25-14 du Conseil municipal du 25 février 2021 statuant sur les affectations de résultats,

**Considérant :**

- Que cette deuxième décision intègre :
  - Les écritures de reprise du compte administratif à savoir l'affectation des résultats de l'exercice 2020,
  - Les reports de crédits 2020 en section d'investissement,

**Décide :**

- D'adopter la décision modificative n°2 comme suit :

<b>I . SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			<b>413 883,35 €</b>
▪ Achats de prestations et de services	Nature comptable 6042	chapitre 011	413 883,35 €
<b>RECETTES</b>			<b>413 883,35 €</b>
▪ Résultat de fonctionnement 2020 reporté	Nature comptable 002	chapitre 002	413 883,35 €

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>			
	Nature comptable	chapitre	
▪ Acquisitions diverses	2188	21	45 247,97 €
▪ Reports 2020 - Acquisition de matériel / mobilier	2188/2184	21	29 108,98 €
<b>RECETTES</b>			
	Nature comptable	chapitre	
▪ Résultat d'investissement 2020 reporté	001	001	74 356,95 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 29 votes pour, 2 abstentions.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/03/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210225-lmc120589-DE-1-1

Affiché ou notifié le 4 mars 2021